

3D FRANCE

Société par actions simplifiée
au capital de 35.000 Euros
Siège social : 12 G, rue de l'Europe – 31150 LESPINASSE

RCS TOULOUSE 820 444 305

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 NOVEMBRE 2024 Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
et vingt-neuf novembre à onze heures,

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale mixte – à la fois ordinaire et extraordinaire – au siège social de la Société,

[...]

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions relevant de l'ordre du jour ordinaire

[...]

- Examen du rapport de gestion du Président sur les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 mai 2024 et présentation des comptes de cet exercice ;
- Examen du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 mai 2024 ;
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024 ;
- Quitus à donner,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités.

[...]

Des échanges de vues ont lieu.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

[...]

BM

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2024

La Collectivité des associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires, connaissance prise des rapports du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mai 2024 et des comptes annuels afférents audit exercice,

les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

La Collectivité des associés approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mai 2024

En conséquence de l'adoption de la troisième résolution qui précède,

la Collectivité des associés, statuant dans les conditions prévues pour les décisions ordinaires,

connaissance prise des rapports du Président et des comptes annuels dudit exercice,

Décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, d'un montant de **757 517 Euros**, de la manière suivante :

↳ au poste « autres réserves » pour 757 517 €
qui passe ainsi de 1.316.333 € à 2.073.850 €

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, qu'il lui a été rappelé qu'il n'avait jamais été procédé à des distributions de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

[...]

DOUZIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue de la réalisation des formalités

La Collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité nécessaires, notamment auprès du Greffe du Tribunal de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

[...]

Le présent extrait est réputé conforme à l'original par le Président, signé à la date du 29 novembre 2024, après lecture.



Monsieur Benoit MICHAUT
Président de la Société

Compte annuels

Exercice du 01/06/2023 au 31/05/2024

3D FRANCE

12 RUE DE L'EUROPE
31150 LESPINASSE

SIREN : 820.444.305

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiée

N° TVA : FR25820444305

*"Certifiés conformes aux Livres
Comptables de l'entreprise"*


Michael Benoit
Président

CENSEA PARTNERS

SIREN : 803886118

25 BD DE STRASBOURG, 31000 TOULOUSE

Bilan



Bilan actif

		31/05/2024			31/05/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...				5 000
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...	9 907	4 664	5 243	9 575
	Autres immobilisations corporelles	288 445	155 869	132 575	195 623
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	3 000		3 000	27 400
	Autres immobilisations financières	24 000		24 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		325 351	160 533	164 818	237 598
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 693 843	229 329	2 464 514	1 983 465
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	361 567		361 567	479 401
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	135 569		135 569	81 451
	Autres créances	318 059		318 059	86 329
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	369 252		369 252	530 701
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	25 421		25 421	37 531
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		3 903 711	229 329	3 674 381	3 198 878
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		4 229 062	389 862	3 839 199	3 436 476

Bilan passif

		31/05/2024	31/05/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	35 000	35 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	3 500	3 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	1 316 333	788 241
	Report à nouveau		
AUTRES F.P.	Résultat de l'exercice	757 517	528 092
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 112 350	1 354 833
PROV.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
DETTE	Provisions pour risques	98 289	54 222
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)	98 289	54 222
DETTE	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 108 565	1 226 158
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	172 069	353 629
	Dettes fiscales et sociales	280 827	380 534
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	67 100	67 100
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	1 628 561	2 027 421
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		3 839 199	3 436 476

Annexes



Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/05/2024** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/06/2022** au **31/05/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 839 199,48 €**.

Le résultat net comptable est un bénéfice de **757 516,71 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.